

Personne ne m'a téléphoné ni écrit de la *William S. Merrell Company*, mais en qualité de président je me proposais bien d'écrire à diverses associations professionnelles et à divers fabricants ou sociétés de recherche leur signifiant que nous nous proposons de les convoquer plus tard, et cela afin de leur donner un préavis suffisant. J'ajouterai que le nom de la compagnie Merrell figure sur la liste des fabricants que j'avais l'intention de notifier. Je n'ai pas inscrit la liste complète dans ce mémoire parce que cela aurait été trop long. Si l'un d'entre vous désire faire convoquer une personne ou une société quelconque en plus de celles que je viens d'énumérer, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire connaître son nom.

Mr. RYNARD: Monsieur le président, je n'ai pas d'objection à la proposition de M. Haidasz à l'effet que nous convoquions un représentant de la compagnie Merrell, et je vous proposerais d'appeler le docteur Fraser aussitôt que possible parce qu'il est une autorité en génétique.

Ainsi que M. Haidasz l'a indiqué, la tragédie de la thalidomide est la raison d'être de ce comité, et je pense qu'il est nécessaire de convoquer le représentant de la compagnie Merrell et le docteur Fraser aussitôt que possible.

M. NICHOLSON: Monsieur le président, j'aurais une autre proposition à faire. Dans votre rapport vous avez proposé de convoquer un ou plusieurs praticiens de médecine générale. Je me demande aussi, vu les nombreux articles qui ont paru dans le magazine *Maclean* et d'autres publications, s'il ne vaudrait pas mieux inviter en outre un ou plusieurs spécialistes en pédiatrie étant donné que cette question concerne les enfants.

Le PRÉSIDENT: C'est justement pour cela que le docteur W. W. Tidmarsh, secrétaire de la Société canadienne de pédiatrie, sera convoqué, et je suppose qu'il sera accompagné de personnes qui se spécialisent dans ce domaine.

M. HARLEY: Je suis content que M. Haidasz ait parlé de la thalidomide. Je crois devoir rassurer les responsables de la compagnie qui ont présenté la thalidomide au public canadien en leur déclarant qu'il n'est pas dans notre intention de les convoquer pour les juger ni pour leur donner la chance de se défendre, mais seulement pour fournir au comité certains renseignements sur l'utilisation des médicaments de cette nature afin que des mesures puissent être prises en vue de prévenir d'autres tragédies du genre.

Le second sujet que je voudrais aborder se rapporte à une déclaration faite en Chambre sur les parasitocides. Un certain aspect de ce problème qui concerne l'agriculture n'a pas été mentionné et mérite considération. Il s'agit des remèdes administrés aux bestiaux, pratique inoffensive en soi mais qui occasionne la contagion par l'intermédiaire des aliments ou de l'usage de produits chimiques servant à détruire les mauvaises herbes et les insectes nuisibles. Je veux parler des drogues et des nombreux médicaments antibiotiques qui sont administrés aux animaux dans le but de les engraisser. Je trouve que c'est une question très importante qui doit être étudiée à fond. J'ai des raisons de croire que certaines drogues sont administrées aux animaux au moyen d'injections avant l'abattage dans le but de rendre la viande plus tendre. Voilà un autre problème qui, à mon avis, mérite considération.

M. HAIDASZ: Je crois qu'il entre dans nos attributions d'étudier les substances qui sont ajoutées aux aliments et surtout aux nourritures destinées aux nourrissons.

Le PRÉSIDENT: Je m'excuse, monsieur Haidasz de n'avoir pas apporté la liste que vous m'avez envoyée, mais je dois dire que vous m'avez adressé une lettre énumérant toutes les compagnies qui, d'après vous, auraient dû être convoquées.

M. HAIDASZ: Je pense qu'en plus de convoquer les représentants des fabricants de substances ajoutées aux aliments et, en particulier, aux produits alimen-